



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Tel.: +228 22 40 40 46 - 92 06 85 06
www.setiftogo.com

On compte bien être fidèle

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa



Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Page 3

Matériels de transports usages

17ème Foire internationale de Lomé

LE CETEF SE DIGITALISE

L'OTR annonce une vente aux enchères le 29 novembre 2022

Page 3

Programme d'urgence pour la région des Savanes

L'UE et l'Allemagne annoncent un financement supplémentaire

L'Union Européenne et l'Allemagne ont annoncé

le 18 nov,...

Page 4

Réduction des émissions

Le Groupe de la Banque mondiale annonce un nouveau fonds

La Banque mondiale a annoncé en marge de la COP 27 la création d'un nouveau ...

Page 6

30 Nov 18 Déc 2022 **Foire LOMÉ**
Foire de toutes les opportunités

LA FOIRE EN MAIN!

APPLICATION FOIRE TOGO 2000

Listes des exposants - Promotions
Jeux-concours - Programmes des activités
Achat de Ticket d'entrée via Moov Money Flooz et T-Money

Vous êtes exposant, souscrivez à l'application de la foire pour plus de visibilité de vos offres et produits.

Télécharger sur Google Play

Infoline et Publicités
98561901
90283064

Page 4



Opportunités économiques Le Premier ministre a échangé avec des investisseurs occidentaux



OTR
Office Togolais des Recettes-OTR

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

togocom.ig
Avancer. Pour vous. Pour tous.



- 1 Composez *909*
- 2 Sélectionnez 1- Ça C'est Moi
- 3 Sélectionnez Internet
- 4 Choisissez le forfait fait pour vous



Coopération

La commission de l'Uemoa a échangé avec ses partenaires techniques et financiers

La commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), a échangé le 18 novembre 2022 à Ouagadougou au Burkina Faso, avec ses partenaires techniques et financiers (PTF). Cette rencontre annuelle s'inscrit dans le cadre du Mécanisme de concertation et de coordination.

● EYRAM AKAKPO



Plusieurs personnalités ont pris part à cette rencontre notamment les commissaires de l'UEMOA Filiga Michel Sawadogo, Lassane Bouar et Mamadou Serifo Jaquite. Dans son allocution, le Président de la Commission a tout d'abord fait un bref tour d'horizon sur la situation macro-économique de l'Union. Il a tour à tour présenté la situation à la consommation, les finances publiques et le taux d'endettement. Il a ensuite insisté sur la dégradation de la situation politique et sécuritaire au sein de l'espace communautaire. « Cette situation a provoqué le déplacement de milliers de personnes et engendré une grave pénurie alimentaire, augmentant chaque jour le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire immédiate », a déplo-

ré Abdoulaye Diop, le président de la Commission de l'UEMOA. « Face à ces multiples défis, la seule alternative crédible demeure le renforcement de la coopération régionale et internationale », a ajouté Diop. Pour marquer le dynamisme de cette coopération, le Président de la Commission a précisé que « la Commission de l'UEMOA bénéficie d'un portefeuille de projets et programmes à caractère régional, en cours, d'environ 130 milliards de francs CFA ». Le Commissaire Filiga Michel Sawadogo a ensuite présenté l'état de mise en œuvre des projets, dans les domaines du développement de l'économie numérique, des statistiques régionales, des Finances pu-

bliques, la facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest, le transport aérien, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'environnement et l'agriculture et le logement abordable entre autres. Des échanges qui ont suivi entre le Président de la Commission et les Partenaires Techniques et Financiers ont permis de mettre en exergue les succès, les difficultés rencontrées et les nouveaux défis à relever dans le cadre du processus d'intégration. Pour rappel, la rencontre annuelle entre du Président de la Commission de l'UEMOA avec les Partenaires Techniques et Financiers a été instaurée en 2014. Cette rencontre vise à maintenir le dialogue sur la

mise en œuvre des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers de l'Union

7ème Réunion des ministres des finances de la CEDEAO Abidjan accueille la rencontre

Le Département des Affaires Economiques de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers la Direction de l'Union Douanière et de la Fiscalité organise le 26 novembre 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire, la 7ème réunion des Ministres des Finances des Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie.

● KEZIAH KPATIDE

Cette importante rencontre est organisée dans le but d'examiner et approuver les différentes législations communautaires relatives à la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO et à l'harmonisation fiscale. Après examen et approbation, les ministres des Finances auront à recommander leur adoption au Conseil des ministres de l'Organisation régionale Ouest Africaine. Il s'agit notamment du projet de Règlement modifiant la liste des catégories de marchandises contenues dans la nomenclature tarifaire et statistique du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, du projet de Directive établissant des lignes direc-

trices régionales sur le code d'éthique pour les administrations fiscales des Etats membres de la CEDEAO, et du projet de Directive modifiant la Directive C/DIR.2/06/09 relative à l'Harmonisation des législations des Etats membres de la CEDEAO en matière de droits d'accises. En outre, le projet de Directive harmonisant la méthodologie d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres de la CEDEAO, le projet de Directive portant création d'un mécanisme institutionnel de suivi et d'évaluation de la transition fiscale en Afrique de l'Ouest, et enfin le projet de Directive modifiant la directive C/

DIR1/05/09 du 27 mai 2009 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres de la CEDEAO en matière de taxe sur la valeur ajoutée telle que modifiée par la directive C/DIR.2/12/17 du 14 décembre 2017, seront aussi soumis à l'examen et à l'approbation des ministres des finances. Afin d'assurer un examen efficace de ces projets de textes, une réunion technique du Comité Conjoint CEDEAO – Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour la gestion de l'union douanière de la CEDEAO se tiendra du 21 au 23 novembre 2022 à Abidjan. Cette rencontre régionale des experts natio-

naux et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA sera suivie d'une réunion des Directeurs Généraux des Douanes et des Directeurs Généraux des Impôts respectivement les 24 et 25 novembre 2022 à Abidjan. Participeront à ces réunions : les ministres des Finances des Etats membres de la CEDEAO, les Directeurs Généraux des Douanes des Etats membres de la CEDEAO, les experts des douanes et de l'industrie/du commerce/ des finances des Etats membres de la CEDEAO, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. La République Islamique de Mauritanie participera

également aux réunions sur la base de l'Accord d'Association entre le pays et la CEDEAO. Pour rappel, l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO le 1er janvier 2015 dans les Etats membres suite à la déclaration de l'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de sa 46e session ordinaire tenue à Abuja le 15 décembre 2014, a marqué une étape importante dans la mise en place d'une union douanière dans la région ouest africaine. Pour assister les Etats membres à converger progressivement vers la structure du TEC, le Conseil des Ministres de la CEDEAO, lors de sa session extraordinaire tenue à Abidjan le 30 septembre 2013,

a adopté le Règlement de la CEDEAO sur les mesures supplémentaires de protection. Ces mesures prennent fin le 31 décembre 2022. Parallèlement à la mise en œuvre du TEC, la Communauté a mis en place un programme de transition fiscale pour soutenir la mobilisation des recettes dans les Etats membres. En collaboration avec les Etats membres, le programme de transition fiscale répond au besoin d'harmonisation des législations fiscales sur les droits d'accises et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi qu'à l'établissement de lignes directrices pour le code de conduite des administrations fiscales dans les Etats membres de l'Organisation régionale ouest africaine.

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

17ème Foire internationale de Lomé

Le CETEF se digitalise

En vue de faciliter la réservation des stands, l'achat et les ventes, le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), a mis en place une application mobile dénommée « FOIRE TOGO 2000 ».

● Bernard AFAWOUBO

Le Centre Togolais des Expositions et Foires se digitalise. En effet, pour faciliter les ventes et mettre les visiteurs dans de bonnes conditions, le Centre Togolais des Expositions et Foires a mis en place une application. Désormais, la réservation des stands et l'achat des tickets se feront par Tmoney ou Flooz avec l'application. Cette application dénommée « FOIRE TOGO 2000 », s'adresse non seulement aux futurs visiteurs qui peuvent planifier leur visite à la foire en consultant depuis leur lieu de résidence la liste des exposants, effectuer une visite guidée virtuelle et découvrir les promotions, consulter le programme des activités mais aussi, permet aux visiteurs de gagner des tickets d'entrée, des badges d'accès et pass pour la nuit de la foire en téléchargeant et en faisant téléchar-

ger l'application par des proches et amis. Le meilleur parrain recevra un super prix surprise. La e-boutique sera disponible sur l'application et mettra beau-

coup plus en lumière les différents produits. Le Centre Togolais des Expositions et Foires indique que l'application représente une grande vitrine pour les

exposants qui peuvent inciter les utilisateurs à visiter leurs stands à travers les notifications qui sont envoyées. « La foire se digita-

lise. La réservation des stands et l'achat des tickets se feront par Tmoney ou Flooz avec l'application WhatsApp en 3 clics ! Depuis votre lit, vous pouvez donc

acheter votre ticket et entrer librement sur le site des expositions. Il suffit après d'imprimer le code QR ou l'avoir sur son mobile pour favoriser le scan à l'entrée. L'autre option est de se rendre dans un terminal de distribution de tickets sur l'esplanade des expositions qui sont là pour générer automatiquement des tickets » indique Yakpey Comlan Nomadoli, DG par Intérim de la Foire de Lomé. Soulignons que la 17ème Foire internationale de Lomé aura lieu du 30 novembre au 18 décembre prochain et sera axée autour du thème : « Compétitivité des biens et services pour la relance de l'économie en période post covid-19 ». Cette édition reprend après deux années de suspension pour cause de Covid-19. L'application « FOIRE TOGO 2000 » est téléchargeable sur play store.

Matériels de transports usagés

L'OTR annonce une vente aux enchères le 29 novembre 2022

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

N° **OTR** /2022/OTR/CG/CSG/DAL

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

1. Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'il sera procédé à une vente aux enchères publiques sous plis fermés de matériels de transport usagés, le **mardi 29 novembre 2022**.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations à l'adresse suivante : OTR, secrétariat central 41, rue des impôts, Tél : 22 53 14 00, dès le présent avis, tous les jours et heures ouvrables jusqu'à la date de clôture des soumissions.
3. Les matériels de transport, objet de la présente vente, sont exposés et peuvent être visités dans les locaux de l'OTR, sis à Tsévié (Préfecture du Zio) au site d'entrepôt de l'OTR en face de l'ancien poste fixe de contrôle de la douane à Daviémodji, du 14 novembre 2022 au 25 novembre 2022, de 08 heures à 12 heures et de 14 h 30 minutes à 17 heures.
4. Chaque soumission est subordonnée au versement préalable d'une somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA non remboursable, au secrétariat de la Direction des Finances, 2^e étage au siège de l'OTR (bâtiment principal), contre délivrance d'une quittance.
5. Les soumissions sont souscrites par matériel et déposées sous pli fermé au secrétariat central du siège de l'OTR (au rez-de-chaussée), du 17 novembre 2022 au 29 novembre 2022 à 10 heures 00 minutes. Chaque soumission est constituée d'un formulaire de soumission dûment rempli et de la quittance de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.
6. Les plis remis en retard et/ou non conforme ne seront pas acceptés.
7. L'ouverture des plis a lieu à huis clos, immédiatement après la clôture des dépôts, suivie de la publication de la liste des attributaires provisoires.
8. Le règlement du montant de l'adjudication est fait par versement ou virement du montant correspondant à la facture délivrée à l'adjudicataire sur le compte de l'Office Togolais des Recettes indiqué à cet effet, dans un délai de sept (07) jours calendaires à compter de la date de la publication ou de la notification de l'adjudication.
9. Le soumissionnaire gagnant est tenu d'enlever immédiatement le matériel, contre décharge, sur présentation du justificatif du règlement du montant dû. Toutefois, un délai de vingt-un (21) jours calendaires suivant la notification de l'adjudication peut, à sa demande, lui être accordé. Passé ce délai, l'attributaire perd irrévocablement l'adjudication.

Fait à Lomé, le **15 NOV 2022**

Philippe Kokou B. TCHODIE
Commissaire Général

41, rue des impôts 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO
Tél.: +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



Opportunités économiques Le Premier ministre a échangé avec des investisseurs occidentaux

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé s'est entretenue le 15 novembre 2022 à Lomé avec une délégation d'investisseurs occidentaux.

● Keziah KPATIDE



Les échanges entre la cheffe du gouvernement et la délégation ont porté sur les opportunités d'affaires et les potentialités d'investissement au Togo. Cette réunion qui s'est élargie à d'autres membres du gouvernement a également permis de présenter aux hommes d'affaires, les initiatives réalisées et celles en cours, notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de la logistique et du transport... Le Togo dispose aujourd'hui de plusieurs atouts qui lui permettent d'améliorer le climat des affaires. Ainsi, les investisseurs ont été entretenus entre autres sur la réglementation du cadre juridique et fiscal, les potentialités naturelles et économiques, le climat de sécurité, de paix et de stabilité propice aux affaires. Selon la ministre de la Promotion de l'investissement, Kayi Mivévor, ces derniers ont « été identifiés, parce qu'ils ont une stratégie de reloca-

lisation de leurs investissements en Afrique ». Grace à l'amélioration de son climat des affaires, la création des entreprises a été prolifique au Togo en 2021. Selon les statistiques affichées par le Centre de formalités des entreprises (CFE), 13777 entreprises ont été créées en 2021 contre 12592 en 2020, soit une progression de 9%. Dans les détails, les investisseurs et opérateurs nationaux ont porté 11665 initiatives entrepreneuriales contre 9701 en 2020, soit une hausse de 20%. Selon les données du CFE, sur les 11665 entreprises créées en 2021, 3721 sont portées par des femmes contre 3426 en 2020. Toutes ces données dénotent l'efficacité de la politique de renforcement de la résilience du secteur privé et de la vitalité des réformes opérées à savoir le maintien du délai de création d'entreprises à moins de 5 heures et le e-entreprise qui facilite les formalités admi-

nistratives aux opérateurs et investisseurs. Le Togo s'est également montré performant dans le domaine de transfert de propriété marqué par la réduction sensible du délai de traitement des mutations totales fixé au maximum à 6 heures depuis fin avril 2020. Grâce à cette réforme, les chiffres du transfert de propriété ont explosé depuis le mois de mai, franchissant la barre de 90 dossiers traités par mois. Le délai moyen de mutation est de 3 heures en pratique contre une soixantaine de dossiers par mois au premier trimestre, avec un délai moyen de 08 jours. Le nombre de dossiers de transfert de propriété a aussi cru. Il est passé de 252 pour toute l'année 2018 à 1125, soit une hausse de plus de 300%, en 2021. Cette performance s'explique également par la numérisation de la quasi-totalité des titres fonciers du pays (99,32%) facilitant les recherches de charges sur les titres.

Programme d'urgence pour la région des Savanes

L'UE et l'Allemagne annoncent un financement supplémentaire

L'Union Européenne et l'Allemagne ont annoncé le 18 novembre 2022, une allocation financière supplémentaire en appui au Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS). Un projet déployé depuis plusieurs mois par le gouvernement.

● Eyram AKAKPO



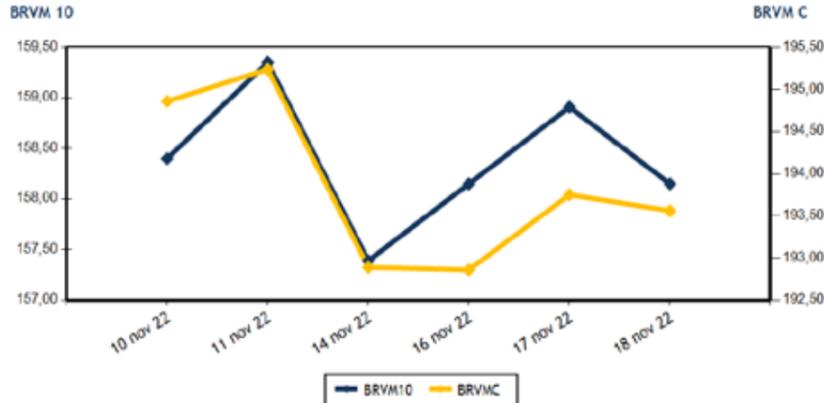
Cette enveloppe dont le montant devrait atteindre 7,5 milliards FCFA permettra d'étendre l'accès aux services sociaux de base, et notamment à l'électricité, des populations les plus vulnérables dans cette région en proie aux menaces sécuritaires. Il s'agira concrètement de faciliter l'accès à l'énergie électrique à plus de 2.500 ménages (environ 20 000 personnes), grâce à une extension du réseau. En outre, les ressources (la contribution allemande sera entérinée vers la fin du mois) serviront à équiper une dizaine d'unités de soins périphériques (USP) et à les doter d'une électrification solaire. Le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) a été conçu par le gouvernement pour soutenir les populations de cette ré-

gion exposées aux menaces sécuritaires. En effet, le 21 avril 2022, en conseil des ministres tenu à Cinkassé, l'exécutif togolais avait dévoilé le coût de financement de ce programme qui prévoit une enveloppe de 16 milliards FCFA pour la réalisation de plusieurs projets à l'horizon 2025, dans les secteurs de l'eau, l'énergie, la santé, l'infrastructure, l'éducation et l'agriculture. Il faut rappeler que le Togo a signé en début d'année avec l'Équipe Europe, un Document conjoint de programmation pluriannuelle qui mobilisera plusieurs centaines de millions d'euros pour des projets prioritaires, propose une large palette d'acteurs ainsi que plusieurs gammes d'interventions notamment appui budgétaire, prêts, dons, garanties, possibilités de mixages, ou encore

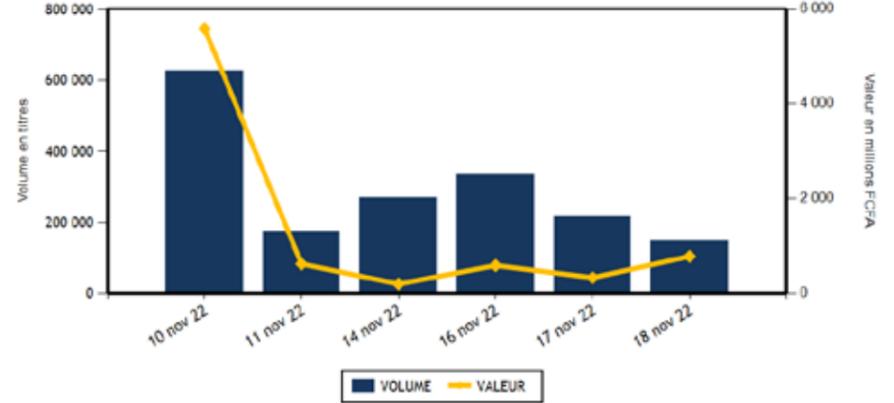
assistance technique et financière. Plusieurs domaines sont particulièrement visés dont le développement humain, l'agro-industrie, la gestion et la protection des ressources naturelles, ainsi que l'appui à la consolidation d'une société apaisée et résiliente. « Le document que nous avons aujourd'hui, après la visite de haut niveau de l'Équipe Europe à Lomé il y a quelques semaines seulement, est la matérialisation concrète de cet engagement de l'Union européenne, notamment dans le domaine de la coopération et de la solidarité européenne avec le Togo. Il a une valeur ajoutée dans la coordination de la coopération entre l'Union européenne, la France et l'Allemagne », avait déclaré l'ambassadeur de l'UE, Joaquin Tasso Vilallonga.

BRVM 10	158,15		BRVM Composite	193,56		
Variation Jour	↓ -0,48 %	BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE		Variation Jour	↓ -0,10 %	
Variation annuelle	↑ 3,02 %	N° 221	vendredi 18 novembre 2022	Site : www.brvm.org	Variation annuelle	↓ -4,31 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 826 183 486 588	-0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	96 941	-55,12 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	281 098 005	-13,79 %
Nombre de titres transigés	38	0,00 %
Nombre de titres en hausse	10	-23,08 %
Nombre de titres en baisse	15	50,00 %
Nombre de titres inchangés	13	-13,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 717 583 948 367	-0,27 %
Volume échangé	50 400	9 801,77 %
Valeur transigée (FCFA)	501 456 675	9 576,91 %
Nombre de titres transigés	10	42,86 %
Nombre de titres en hausse	3	50,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-
Nombre de titres inchangés	5	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	10 900	6,86 %	2,88 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 225	5,15 %	-27,08 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 500	4,17 %	6,38 %
SMB CI (SMBC)	6 940	3,43 %	0,58 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 090	2,83 %	-26,25 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	725	-7,05 %	16,00 %
SITAB CI (STBC)	5 410	-5,83 %	-12,46 %
UNIWAX CI (UNXC)	950	-5,00 %	-52,50 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	-5,00 %	5,56 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 505	-4,15 %	-27,16 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	93,36	-0,88 %	-15,21 %	8 410	14 614 405	26,84
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	458,65	-0,07 %	2,18 %	12 238	140 551 995	8,80
BRVM - FINANCES	15	72,18	0,00 %	-6,42 %	67 415	98 670 975	6,98
BRVM - TRANSPORT	2	377,50	0,00 %	-39,32 %	1 581	2 442 770	6,03
BRVM - AGRICULTURE	5	281,48	0,29 %	15,69 %	3 068	18 545 715	5,40
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,52	-0,07 %	-7,83 %	4 229	6 272 145	27,42
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 233,88	0,00 %	36,99 %	0	0	12,01
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,70	
Taux de rendement moyen du marché	7,68	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,85	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	108	
Volume moyen annuel par séance	1 022 690,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 976 173 290,13	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,55	
Ratio moyen de satisfaction	4,30	
Ratio moyen de tendance	121,35	
Ratio moyen de couverture	82,40	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	7,09	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Réduction des émissions

Le Groupe de la Banque mondiale annonce un nouveau fonds

La Banque mondiale a annoncé en marge de la COP 27 la création d'un nouveau fonds multipartenaires qui permettra de regrouper les financements de la communauté mondiale notamment les pays donateurs, secteur privé et fondations afin de soutenir le déploiement à grande échelle d'actions susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

● Egram AKAKPO

Ce partenariat, SCALE pour la réduction des émissions et l'action climatique, accordera des dons en faveur d'initiatives de réduction d'émissions vérifiables et s'attachera à élargir les sources de financement destinées aux biens publics mondiaux. « Le financement de l'action climatique a besoin de nouveaux dispositifs de grande ampleur afin de mettre en commun les ressources

de la communauté mondiale et de permettre de réduire réellement les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement. SCALE offre à la communauté mondiale une plateforme unifiée pour agir contre le changement climatique. Les réductions d'émissions mesurables induites par ce fonds et d'autres mécanismes similaires constitueront également un pas important vers la mise en place de marchés de cré-

ditions carbone efficaces », souligne David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. SCALE repose sur un modèle de financement climatique basé sur les résultats, c'est-à-dire conditionné à l'obtention de résultats préétablis et vérifiables, une approche qui fait fond sur les vingt ans d'expérience de la Banque mondiale dans ce domaine. Le fonds aidera les pays à faire la preuve de leur capacité à réaliser des

réductions d'émissions qui découleront de programmes et de politiques ayant un impact réel et qui contribueront à l'atteinte de leurs objectifs de réduction nationaux. SCALE produira également des crédits excédentaires qui pourront être échangés sur les marchés du carbone, avec à la clé la mobilisation de financements supplémentaires auprès du secteur privé. Il mettra en commun des ressources publiques

et privées pour canaliser des fonds supplémentaires vers des programmes de réduction des émissions de pays à revenu faible et intermédiaire ; combler l'écart entre l'offre et la demande de crédits de réduction d'émissions de haute qualité en soutenant des investissements climatiques à grande échelle ; et aider les pays à générer des crédits d'intégrité élevée et améliorer leur accès aux marchés inter-

nationaux du carbone. L'enjeu de l'inclusion sociale est partie intégrante de la conception de tous les programmes menés au titre de SCALE. Le fonds EnABLE, placé sous l'égide de SCALE, s'emploie à renforcer la participation des communautés marginalisées et des populations autochtones dans les programmes de réduction des émissions financés par le partenariat grâce à des accords de partage des bénéfices spécialement conçus à cette fin.

Nigéria

Le FMI réduit les prévisions de croissance pour 2022 à 3%

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse les prévisions de croissance du PIB réel du Nigeria pour 2022, les ramenant à 3% contre 3,4% précédemment, en raison notamment de la diminution de la production pétrolière du pays et les effets négatifs des récentes inondations.

« La croissance de la production devrait se modérer en 2022 pour atteindre 3% et s'améliorer légèrement l'année prochaine », a déclaré le FMI dans un communiqué. Le Nigeria se bat actuellement pour mettre fin aux vols de brut et à l'insécurité dans ses régions productrices de pétrole,

qui ont réduit la production de pétrole et les revenus du gouvernement. Le pays tente également de stabiliser sa monnaie en difficulté, de juguler l'inflation galopante et de relancer la croissance. En juin, le FMI a déclaré que la croissance du PIB réel du Nigeria s'étendait à tous les secteurs, à l'exception du

pétrole, mais que l'inflation restait élevée. Il a ajouté que les perspectives économiques du pays le plus peuplé et du premier producteur de pétrole d'Afrique étaient difficiles, les prix élevés des denrées alimentaires suscitant des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire. Le FMI a déclaré que

l'inflation à deux chiffres au Nigeria devrait se modérer à la fin de l'année 2022, car le début de la saison des récoltes fait plus que compenser l'augmentation prévue des prix du riz causée par les récentes inondations. Le Fonds a ajouté que les conditions monétaires étaient accommodantes malgré les me-

sures de resserrement prises par la banque centrale, le taux d'intérêt étant toujours inférieur à l'inflation à 21,09 % en octobre. La banque centrale du Nigeria se réunira mardi pour annoncer la décision de sa réunion de fixation des taux. Peu d'analystes s'attendent à ce que la banque main-

tienne ses taux à 15,5 %. « La pénurie continue de devises, le régime de taux de change stabilisé, l'inflation croissante, la capacité limitée du service de la dette et les restrictions administratives sur les transactions courantes alimentent les spéculations de dévaluation », a déclaré le FMI.

Bénin/ Prévisions budgétaires

Près de 100 milliards FCFA pour le Ministère de l'agriculture en 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Gaston Cossi DOSSOUHOU, a présenté devant la Commission budgétaire de l'Assemblée Nationale à Porto-Novo, le jeudi 17 novembre 2022, le budget gestion 2023 de son département ministériel. Un budget de 99.758.217.610 FCFA contre 87.895.920.000 FCFA pour 2022, soit un accroissement de 13,50%.

Il s'agit d'un projet de budget qui prend en compte 4 programmes sectoriels à savoir le programme Pilotage soutien aux services du ministère, le programme agriculture, le programme élevage et le programme pêche et agriculture. Les orientations majeures du budget 2023 du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont : l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, la facilitation de l'accès aux intrants agricoles, aux marchés régionaux, internatio-

naux et au financement et le renforcement de la résilience aux exploitations agricoles. Au titre des projets inscrits pour le ministère dans le Programme d'investissement public (PIP), il y a le programme de développement des chaînes de valeurs agricoles (PDCVA riz redimensionné) qui prend en compte le riz et le maïs mis en œuvre dans 16 Communes pour coût de 11,5 milliards Fcfa ; le Programme d'appui au développement des investissements agricoles productifs (PADIAP)

qui vise spécifiquement l'amélioration de façon durable de la productivité des filières agricoles et des revenus des exploitations agricoles familiales dans les Communes du Borgou, de la Donga et des Collines pour un coût de 24,46 milliards Fcfa grâce à l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Enfin, il y a le Système moderne d'enquêtes statistiques agricoles et nutritionnelles (Snisan) d'un coût de 4 milliards de Fcfa. Et pour le Ministre de l'Agriculture, de l'Éle-

vage et de la Pêche, le meilleur reste à venir dans le secteur qu'il dirige. « Nous ambitionnons faire beaucoup plus », a rassuré Gaston Cossi DOSSOUHOU, en parlant des grands axes et priorités du budget, gestion 2023. Au titre de l'année à venir, a précisé le Ministre, accent sera mis sur les investissements qui représentent 66% du budget global, le renforcement de la résilience des exploitations agricoles ; les investissements pour la facilitation de l'accès aux facteurs de

production ; la réalisation et la mise en valeur des aménagements hydroagricoles pour booster la productivité des filières en vue de saisir les opportunités de marché et créer la richesse aux agriculteurs ainsi que pour le pays et l'intensification de la mécanisation agricole. Aussi, grâce au budget 2023, le MAEP entend intensifier la digitalisation des chaînes de valeur ; faire la promotion de l'agroforesterie avec le programme national de développement des plantations et grandes

cultures ; investir au profit des sous-secteurs élevage, pêche et aquaculture avec la facilitation de l'accès à coûts réduits aux aliments de volailles et de poisson ; introduire de nouveaux géniteurs et mettre en place des infrastructures, matériels et équipements pour la sédentarisation des troupeaux de ruminants, l'assurance de la santé animale et le développement des aqua-pôles. Vivement que les objectifs soient atteints pour le développement de l'agro-industrie au Bénin Economie 24

Société

Le PNUD fait don de matériels informatiques à 8 maisons de justice

Le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD n'entend pas faire les choses à moitié. En effet, les efforts que cette agence onusienne a commencés par mener depuis la création par le décret du 27 février 2018 des premières maisons de justice au Togo, elle compte bien les poursuivre. C'est ainsi qu'elle a décidé pour la nième fois d'être au chevet des huit dernières maisons de justice créées en janvier 2021.



Ce sont elles qui sont les élues du jour, plutôt, les primo-bénéficiaires de la présente magnanimité du PNUD telles que celles de Djarkpanga, Tohou, Elavagnon, Gando, Pagouda etc. Elles ont reçu, ce vendredi 18 novembre 2022, des équipements informatiques (ordinateurs PC et desk top et leurs accessoires, onduleurs, etc) pour une bagatelle de 19 650 181 FCFA. Et ce sont les locaux de la maison de justice d'Agoe-nyivé qui ont servi de cadre pour la cérémonie de remise des dons de matériels. La cérémonie a été présidée par le Directeur de cabinet, représentant le Garde des Sceaux, Ministre de la justice et de la législation, Pius AGBETOMEY. Dans ses propos, il a tenu à féliciter Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, Directeur de l'accès aux droits, en charge des maisons de justice au Togo qui a pris et soutenu l'initiative de création des dites maisons. «Je tiens à remercier Monsieur Tchagnao pour l'initiative de création des maisons de justice dont il en prend soin », a-t-il martelé.

Par ailleurs, le Directeur de Cabinet a témoigné sa gratitude au donateur qu'est le PNUD et a promis un bon usage des équipements offerts : « Ce matériel vient à point nommé pour rendre les maisons de justice plus rentables et promptes à répondre aux préoccupations des populations. Nous vous rassurons que ce matériel sera utilisé à bon escient », a-t-il déclaré à l'endroit du PNUD. Signalons que le PNUD a été représenté à cette cérémonie par Madame Epiphany Houmey Eklu-Koevanu, Cheffe Programme Gouvernance démocratique et institutionnelle. Celle-ci a précisé que le contexte actuel « invite à faire des actions de proximité comme la médiation et la conciliation », faisant ainsi allusion aux missions dévolues aux maisons de justice. Et d'ajouter que : « le PNUD a tenu à mettre ces matériels à disposition de ces maisons afin de leur permettre de saisir rapidement les procès-verbaux et rendre disponibles des données sur les affaires traitées ». Il sied de préciser que

Messieurs Tchagnao Mama-Raouf, Directeur de l'accès aux droits et AGBESSINOU Yao-vi Dodji, médiateur à la Maison de justice d'Agoe-nyivé ont joint leurs voix à celle du Directeur de Cabinet pour remercier le PNUD de ce geste très salubre pour ces maisons à l'ère de la numérisation des données. Faut-il le mentionner, les maisons de justice sont d'une grande utilité pour les justiciables dans le règlement à l'amiable des conflits et la délivrance des connaissances juridiques. Elles traitent des affaires civiles et non pénales. Pour preuve, celle d'Agoe-nyivé a connu de janvier à novembre 2021, 1150 saisines dont 200 demandes d'informations juridiques et 950 demandes de médiations. Les affaires traitées sont entre autres le recouvrement de créances, les différends locatifs, fonciers, contractuels, le trouble de voisinage, violences conjugales, gardes d'enfants, refus de reconnaissance de grosses ou d'enfants.

Il sied de préciser que

Coupe du monde 2022

Le Qatar battu par l'Equateur pour le premier match de la compétition

Enner Valencia, attaquant de l'équipe de l'Equateur, en action lors de la Coupe du Monde 2022 contre le Qatar, le 20 novembre 2022. Enner Valencia, attaquant de l'équipe de l'Equateur, en action lors de la Coupe du Monde 2022 contre le Qatar, le 20 novembre 2022.



La 22e édition du Mondial de football a débuté dimanche. Après une cérémonie d'ouverture de trente minutes, le match Qatar-Equateur a été le temps fort de la journée. C'est parti pour la Coupe du monde de football. Quatre ans et demi après le sacre de l'équipe de France en Russie, le Mondial au Qatar a débuté, dimanche 20 novembre, par une courte cérémonie d'ouverture. Le pays hôte a ensuite ouvert le bal de la compétition contre l'Equateur. Ce direct est terminé. Le Mondial 2022 a commencé par la défaite du

Qatar face à l'Equateur. La 22e édition de la Coupe du monde a débuté, avec la rencontre entre le Qatar et l'Equateur au stade Al Bayt, à Al Khor, à 50 kilomètres au nord de Doha. L'attaquant équatorien Enner Valencia a signé un doublé en première période pour permettre à son équipe de décrocher la victoire face au pays hôte (2-0). Une cérémonie d'ouverture inspirée de celle des JO. Avant le premier match, une cérémonie d'ouverture s'est tenue en mêlant «tradition qata-

rienne et culture universelle». Elle avait pour tête d'affiche Jungkook, l'un des chanteurs du groupe sud-coréen de K-pop BTS. Il a interprété Dreamers, l'un des hymnes du premier Mondial au Moyen-Orient et dans le monde arabe, au côté du chanteur qatarien Fahad Al-Kubaisi. Cette cérémonie incluait «des hommages aux 32 équipes en compétition, aux précédents organisateurs de la Coupe du monde et aux bénévoles de l'événement», précise la Fifa dans un communiqué.



C'est Reparti!

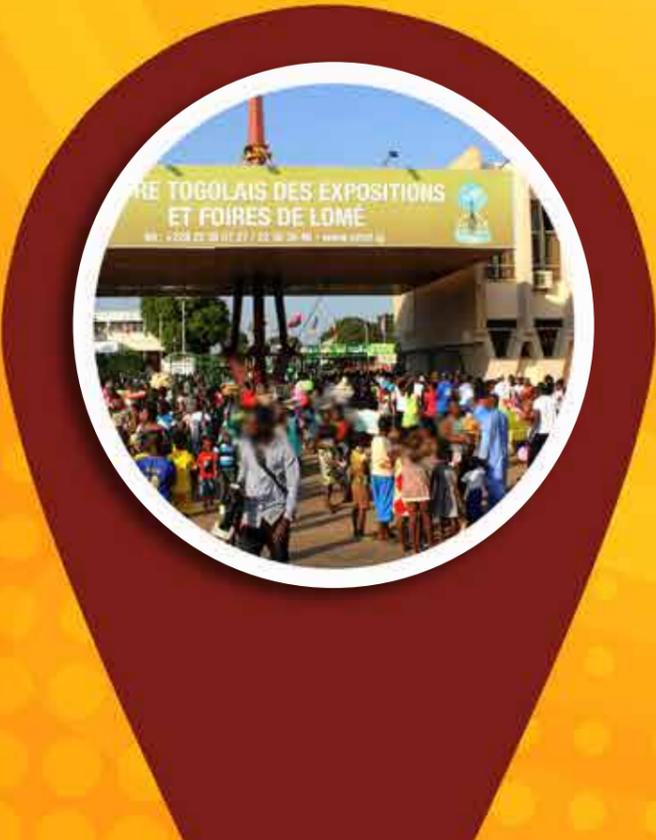
30 Nov.
18 Déc.
2022

17^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



THÈME:
COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19




+1000 EXPOSANTS


+300 000 VISITEURS


90 000 M² D'ESPACE



CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19